



FICHE D'INFORMATION AUX CANDIDATS

AVIS N° 2020_50001_0007

A Marseille, le 03/03/2020

Direction Générale Adjointe Architecture et Valorisation des Equipements

Adresse du profil acheteur : marchespublics.mairie-marseille.fr

Objet : Mission de Maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation et la transformation de l'îlot Guillaume Farel en annexe du Groupe Scolaire Chabanon.

RÉPONSES SUITE A DES DEMANDES D'INFORMATIONS

Question 9, posée le 02/03/2020 :

Pouvez-vous confirmer qu'il y a une exclusivité pour l'architecte du patrimoine si celui-ci est co-traitant ou sous traitant ?

Réponse 9, transmise le 03/03/2020 :

Le règlement de consultation ne prévoit pas d'exclusivité pour les architectes du patrimoine.